

journal n° 6

Juin 2022

2

Budget

4

Pôle enfance, aménagement routier et infos scolaires

7

Vie des associations

3

Projets, quoi de neuf ?

6

Actus de la commune

8

Vandalisme, Rezo Pouce, Heure Civique

Mot du maire

Un ballon d'oxygène sur tous les fronts

Pendant cette période de Covid prolongée, de guerre en Ukraine, des présidentielles et législatives..., Ballon montre son dynamisme par la réalisation de travaux et de nouveaux services.

Notre commune se tourne vers l'avenir avec au Pôle Enfance, l'ouverture du bureau du Réseau des Assistantes Maternelles en mai, du Centre de Loisirs en juillet, de l'Accueil Collectif de Mineurs, de trois classes de maternelle à la rentrée de septembre, l'enfouissement des réseaux, la réfection de la voirie rue du Stade, des Gros Hommes et de Chizé, la création de parking, la réparation de la salle des fêtes, la création de la maison des associations dans les locaux de l'ancienne garderie (à partir de juillet), l'accompagnement gratuit des habitants à

l'usage du numérique et de l'Internet, les services de notre épicerie du quotidien...

Le tout servi dans un esprit convivial et une dose de bien vivre ensemble avec la fête de la musique (18 juin), la fête du village (9 juillet) et l'inauguration du Pôle enfance à l'automne !

Très bonne lecture de notre beau journal.

Emmanuel Jobin



Vote du budget 2022

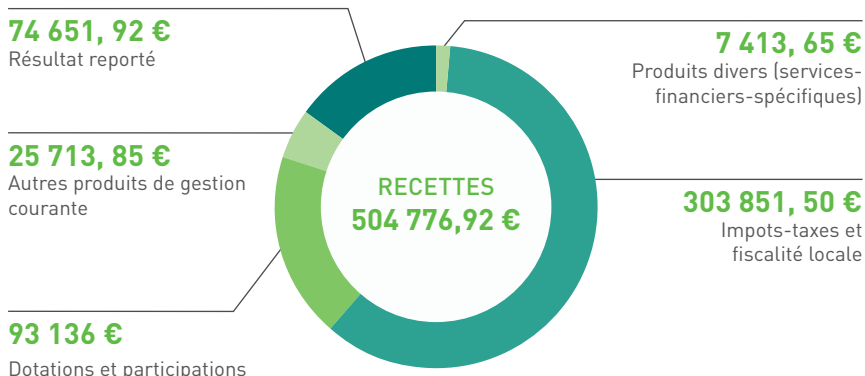
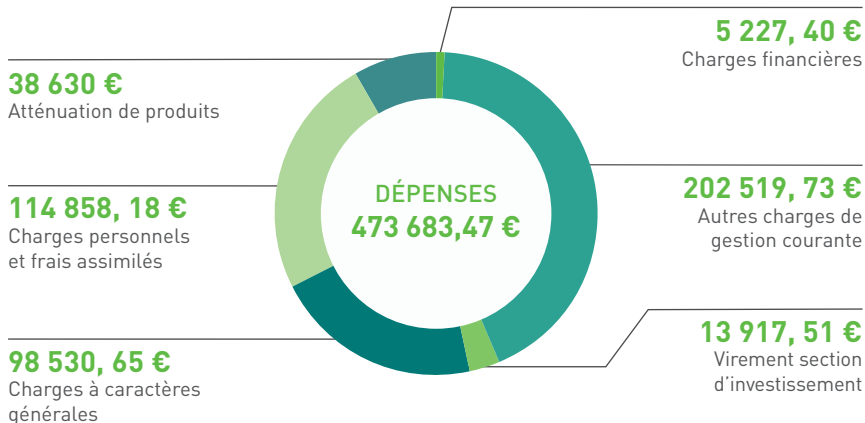
Pour faire suite à l'exercice 2021 qui a consisté à corriger la trajectoire budgétaire par des économies de fonctionnement et par une très forte augmentation des taxes communales, le budget 2022 a été voté à l'unanimité. Il se caractérise par une augmentation des dépenses de fonctionnement sur les postes ressources humaines (services technique et administratif), entretien de la voirie, des bornes, location avec option d'achat d'un utilitaire pour les services techniques (la voiture actuelle est en fin de vie)... ainsi que sur les énergies (carburant, gaz, électricité...).

Les dépenses d'investissement, de mémoire de ballonnais(e)s n'ont jamais été aussi importantes. Elles dépassent le million d'€. Elles portent sur les équipements d'infrastructure (effacement et enfouissement des réseaux, réfection des voiries rue des Gros Hommes, du Stade, de Chizé, création de parking et de mobilité douce pour faciliter et sécuriser l'accès au pôle enfance, nouveaux équipements pour la Défense Extérieure Contre l'Incendie (Grand et Petit Agère, La Tublerie, La Gravelle, rue des Rampots à proximité des Hors, Rue du Canada à proximité du cimetière).

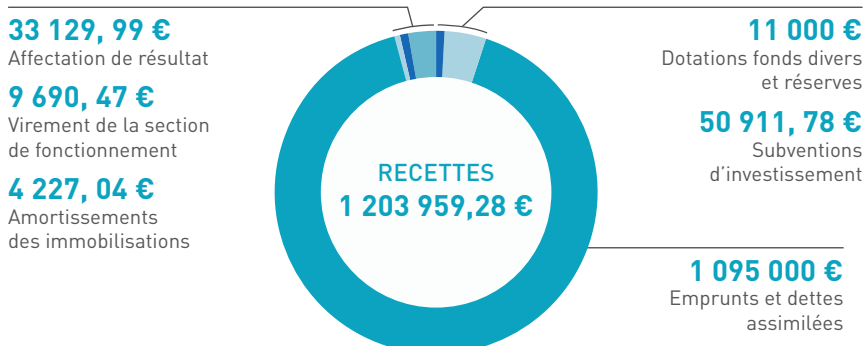
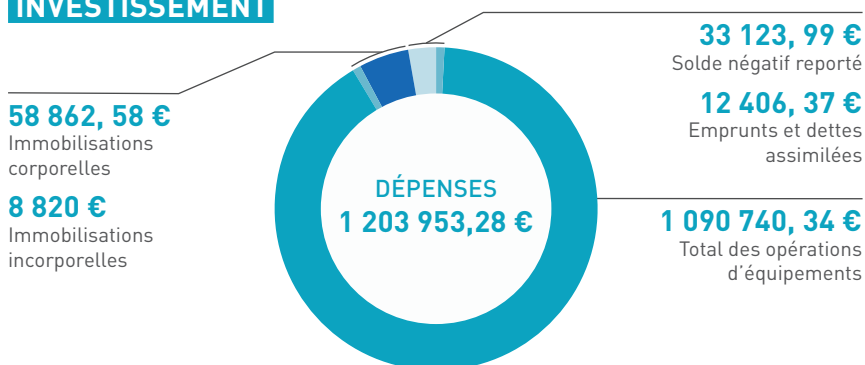
Bien évidemment, les demandes de financements publics ont été faites auprès des services de l'Etat (DETR, DSSIL), du Département (amende de police, enfouissement des réseaux de télécommunication), de la Région Nouvelle Aquitaine et de l'Europe (Leader). Un reste à charge de plus de 800 000 € sera couvert par un emprunt très longue durée (35 ans) afin de conserver des marges de manœuvre pour les mandatures à suivre. En parallèle, l'endettement de la commune est proche de 0 dès 2023. Notre objectif est de maintenir le même niveau d'endettement qu'auparavant.



FONCTIONNEMENT



INVESTISSEMENT



Projets

Quoi de neuf ?

Tiers lieu au Local



Le Tiers Lieu "Le Local" : l'association met à votre disposition, depuis quelques années, des produits du quotidien (féculents, produits ménagers, fromages, fruits et légumes...), principalement biologiques et locaux. C'est un lieu de partage, de convivialité et d'entraide.

Afin d'améliorer l'autonomie financière de ce lieu, un Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) a été mis en place, supervisé par un bureau d'étude indépendant.

Un marché mensuel est organisé tous les 2^e vendredis du mois sur le site du Local, avec des producteurs et artisans locaux : légumes (EARL Le Rouge Gorge), librairie (L'Esprit Nomade), savons (Bulles d'Oré), huîtres (Maud Chollet), les champignons de Marie entre autres et restauration rapide sur place (L'éco Errante).

Ce lieu est ouvert à tous sans obligation d'effectuer des permanences.



Le bar : les vendredis (18h-20h) et les dimanches matin avec pain et viennoiseries (9h30- 12h30).

Des animations/ateliers : concerts, ateliers palettes, cosmétiques, cuisine, couture, contes...

Un espace de travail partagé (coworking) : ouvert à tous les télétravailleurs, cet espace est aménagé de bureaux, ordinateurs, imprimante et d'un accès wifi.

En projet, dans l'ancienne salle des aînés attenante au Local, ouverture d'une cuisine semi-professionnelle avec possibilité de location pour les particuliers, les associations et les usagers de l'espace de travail partagé.

Pour tout renseignement, réservations, horaires, tarifs, se rapprocher du Local.

Jérôme : 06 63 93 25 88

Véronique Barotin : 06 85 18 80 19

Une conseillère numérique



Sarah Meunié est à votre disposition pour toutes démarches administratives sur internet dans le respect de la vie privée de chacun (renseignements au Local ou en Mairie).

Votre conseillère numérique vous aide dans vos démarches en ligne à utiliser internet et ses outils et à devenir autonome en informatique :

- Accompagnement individuel des administrés de la commune (particuliers, associations et public en insertion), se présentant en mairie, à l'usage du numérique et des outils dématérialisés de nombreux services publics (Ameli, Impôts, CAF, CPAM, ANTS, ...).
- Formation collective sous forme d'ateliers (bons usages du numérique, contrôle parental, prise en main d'une tablette, naviguer en toute sécurité, etc).

Les ateliers informatiques sont ouverts à tous. Le service est entièrement GRATUIT pour tous les niveaux. C'est une aide personnalisée et confidentielle proposée par le Tiers-lieu "Au Local" à Ballon.

Pour tout renseignement :

Sarah : 07 69 81 24 54

sarah.meunie@conseiller-numerique.fr

Intramuros

Pour rappel, la CdC Aunis Sud a investi pour ses 24 communes qui sont sur Intramuros ! Intramuros est une application mobile gratuite qui permet d'être informé, d'alerter et de faire participer les habitants d'Aunis Sud à la vie locale aux services de la commune (annuaire, sondage, aux actualités de la commune, des communes voisines et de la CdC, aux événements grâce à l'agenda, etc).



 **IntraMuros**

Vers un site Internet plus interactif

Il nous paraît important à ce jour de faire évoluer notre site internet afin de le rendre plus lisible et plus attrayant pour vous tous. Nous nous efforçons de communiquer et de vous donner toutes les informations nécessaires à la vie communale via cet interface mais il est vrai qu'aujourd'hui certaines fonctions esthétiques et techniques (Règlement Général sur la Protection des Données, Cybersécurité, Dématérialisation, etc) ont besoin d'être améliorées. Un nouveau site internet est en préparation.

Panneaux info

En parallèle de ce support numérique, une nouvelle vitrine d'information sera installée à gauche de la machine à pain, place de la mairie, afin là encore de communiquer avec vous sur les actualités importantes de la commune (réunions, manifestations, fêtes, etc). Un nouveau panneau d'information sera installé à la Gravelle pour remplacer l'ancien détérioré.



Le pôle enfance



Dernière ligne droite avant l'ouverture du pôle enfance.

Les travaux de construction touchent à leur fin. La commission sécurité est intervenue le **20 avril 2022**. Une inauguration officielle est programmée pour **septembre 2022**.

Les travaux de voirie sont en cours. (depuis début mars enfouissement des réseaux, à venir les travaux de voiries et d'aménagement).

LES DATES À RETENIR



Courant mai 2022

Ouverture du RAM Relais Assistants Maternels

7 juillet 2022

Ouverture du centre de loisirs (ACM) (inscription en juin 2022)

1^{er} septembre 2022

Ouverture de la maternelle et de la garderie

Accessibilité pôle enfance Aménagement routier sur la commune Aménagement départemental

Accessibilité pôle enfance

L'accès au pôle enfance se fera, en ce qui concerne la desserte des bus, par la rue des Gros Hommes dans le sens de la montée. Cette rue va passer en sens unique avec une mobilité douce.

Les services (THD, edf, eau) vont être enfouis, ce qui va améliorer le paysage et l'environnement. Ces travaux seront terminés en **septembre 2022**.

La rue du Stade a bénéficié d'enfouissement des réseaux secs (THD et EDF) et du remplacement des conduites d'eau potable avec des tuyaux en fonte posés à la place de ceux en plomb.

L'éclairage sera assuré par la pose de candélabres équipés de LED, dans un souci environnemental et économique.

Les aménagements départementaux (fin 2022/2023)

Rue de Chizé / rue du Stade :

- Voirie de mobilité douce rue du stade ;
- Pose d'un plateau à l'entrée de Ballon pour ralentir les voitures ;
- Agglomération limitée à 30 km/h de l'entrée à la sortie du bourg avec priorité à droite.

Rue de Chizé / rue des Gros hommes (dans un second temps) :

- Réalisation d'un trottoir du bas de la rue des Gros hommes jusqu'au carrefour de la rue du stade ;
- Réalisation de chicanes afin de créer un ralentissement important des voitures venant de Ciré.

Vers une ZONE 30 sur l'ensemble des zones urbaines de la commune ?



Force est de constater que l'utilisation des axes routiers ballonnais est synonyme d'une circulation importante, et très souvent par vitesse excessive.

De cette constatation, est née l'idée d'instituer une zone 30 sur la commune.

Mais qu'est-ce qu'une zone 30 ?

Définie dans le Code de la route par les articles R110-2 et R411-4, une zone 30 favorise la **sécurité** et le **confort des déplacements** de tous, à pied, à vélo, à trottinette ou en fauteuil roulant en

imposant la vitesse de circulation à 30 km/h des usagers motorisés.

Cette zone :

- garantie des conditions de déplacement satisfaisantes pour tous ;
- préserve la qualité de la vie et la tranquillité dans les rues ;
- favorise une mobilité sécurisée ;
- sans y être prioritaire, le piéton se déplace en sécurité dans la zone : il emprunte le trottoir (quand il existe) et peut traverser facilement, tout en

restant vigilant, même en l'absence de passages piétons ;

- le vélo, quant à lui, cohabite sans difficulté avec les usagers motorisés, en raison de la vitesse homogène qui plafonne à 30 km/h.

Vous l'avez compris, la zone 30 prochainement intégrée dans notre commune permettra de préserver la vie locale par une vitesse modérée des véhicules sur notre espace public urbain.

Infos scolaires

SIVOS

En ce début d'année 2022, une nouvelle gouvernance a été mise en place au sein du SIVOS pour plus de sérénité et gagner en efficacité.

Madame Alisson CURTY, maire de Ciré d'Aunis, a été élue à l'unanimité Présidente. Monsieur Emmanuel JOBIN, maire de Ballon, a été élu à l'unanimité Vice-Président.

Ce comité est composé de Mesdames Catherine MOREAU, Sylvie MOUNIER et de Messieurs Cyril JEANTROUX, Patrice DUPUY, Neven LEDUC (représentants de la commune de Ciré d'Aunis) et de Mesdames Mireille BAUDRY,

Françoise DURRIEU, Cécile BOULINEAU et de Messieurs Steve JAMET, Laurent FARDOUX (représentants de la commune de BALLON).

Le **16 mars 2022**, le nouveau comité syndical s'est réuni pour voter :

- **Les comptes de gestion, administratif et l'affectation des résultats 2021.** Un budget parfaitement réalisé, et voté à l'unanimité dont les résultats sont excédentaires (+ 24 243 € pour le budget de fonctionnement (dépenses/recettes) et + 218 349 € pour le budget d'investissement (dépense/recettes).

- **Le budget primitif 2022** : un budget équilibré (dépenses/recettes) voté à l'unanimité soit environ **604 066 €** pour le budget de fonctionnement. Une hausse de 13 % s'expliquant majoritairement par une hausse des charges de personnels, notamment liés à l'ouverture du centre de loisir. Et environ **2 990 839 €** pour le budget d'investissements. Ce montant s'explique majoritairement par la construction du Pôle enfance. Ce montant est couvert par l'emprunt et les subventions (72 %).

École du Marais Ballon-Ciré d'Aunis

Depuis le mois de Mars, les classes de CP, CE1, CE2 ont la chance de participer à un nouveau projet porté par l'association "À dos de Libellules". Une fois par mois et cela jusqu'en juillet, les élèves font classe en extérieur. Une initiative qui permet à chacun de faire connaissance avec la nature et ses bienfaits.

Dans l'été aura lieu le déménagement de la maternelle vers le Pôle enfance et l'aménagement des classes de l'élémentaire en lieu et place de l'ancienne maternelle.

Concernant la rentrée scolaire 2022, de nouveaux horaires seront mis en place pour faciliter l'organisation de chacun.

Au Pôle enfance, les horaires seront :

La garderie

Période scolaire :
7h15 - 8h45 et 16h30 - 19h
Les mercredis : 7h15 - 18h30

Le centre de loisirs (vacances scolaires)

Du lundi au vendredi : 7h15 - 18h30
Été 2022 : du 7 au 29 juillet et du 22 au 31 août (inscription prévue en juin)

Pour l'école maternelle

Ouverture : 8h50 - début des cours 9h
Pause déjeuner : 12h-12h10 pour les externes et reprise à 13h20-13h30
Fin des cours : 16h30

École du Marais

Ouverture : 8h30
Début des cours : 8h40
Pause déjeuner : 12h-12h10 pour les externes et reprise à 13h20-13h30
Fin des cours : 16h10

NOUVEAUX HORAIRES

à noter

Le **24 juin 2022**, une fête des écoles et une kermesse auront lieu à l'école du Marais.

Pour les bénévoles intéressés, merci de contacter l'APE ape17290@gmail.com ou via Facebook : APE du Marais de Ciré Ballon.



Actus de la commune

Lotissement des Garennes

Les travaux du nouveau lotissement Seixo de **22 terrains** à bâtir rue des Rampots (sur l'ancien camping) ont commencé. La phase d'aménagement (terrassement bornage) est finie depuis mars. La quasi-totalité des lots sont vendus. La finalisation (voirie + végétalisation, etc) sera faite sur 2023 selon l'arrivée des permis de construire en mairie.

Biodéchet & collecte déchets



Comme vous avez pu vous en rendre compte, depuis le **1^{er} novembre 2021**, les biodéchets font l'objet d'une collecte séparée auprès des habitants des **24 communes** de la CDC Aunis Sud que vous ayez ou non un composteur à domicile.

Cette collecte est effectuée sur les **4 bornes d'apport volontaire**. Chaque foyer est doté d'un bio-seau, de sacs biodégradables, d'une clé d'accès aux bornes, ainsi que d'un guide du tri disponible en mairie.

Ce seront des tonnes de biodéchets qui pourront être détournés de l'enfouissement ou de l'incinération pour être revalorisés localement en compost et ainsi à terme baisser notre empreinte et notre facture de ramassage d'ordures ménagères.

Les travaux de voirie (rue des gros hommes, rue des bonnes femmes et rue du stade) contraignent Cyclad à organiser différemment la collecte des ordures ménagères.

C'est pourquoi jusqu'en septembre, deux points de collecte (carrefour rue de Chizé/rue du stade et place de la mairie) ont été créés afin que les riverains concernés puissent y déposer leurs sacs.

Conseil municipal des jeunes



Le **13 octobre 2021**, ont été élus membre du conseil municipal des jeunes les enfants âgés de 10 à 13 ans : LOREC Milig (mini maire), JAMET Félix (Adjoint), CARRER Benoît (Adjoint), RABILLER Suzon (Adjointe), BONNIN Lily-Rose, BROUILLET Timéo, OUZAID SEVEN Sirine, PUECH Quentin, BONNIN Sarah, JAMET Augustin, GAILLARD Clément, LOREC Anita.

Épaulée par Sylvie Tarot, toute l'équipe très dynamique du conseil municipal des jeunes s'est beaucoup investie !

En plus de leur présence aux commissions, leur temps de travail et de réflexion ont permis d'avancer sur certains de leur projets :

- Stand troc de jeux au marché de Noël de décembre 2021
- Stand troc de livres au Salon du livre jeunesse en mars 2022

Les sommes récoltées permettent de financer les projets futurs.

PROJETS À VENIR



Chasse aux œufs
La poule aux œufs d'or
(30 avril 2022)



Initiation
aux sports via
les associations



Confection d'un mur
de Lego décoratif
au Pôle Enfance



Mise en place d'un
terrain de bi-cross,
grâce au surplus de
terre du Pôle Enfance
(09 Avril 2022). Merci
à Jonathan le papa de
Timéo !



Décoration
des maisons
à la période de Noël



Organisation
d'Olympiades



Exposition
photographique dans
les rues de Ballon



Fabrication d'un hôtel
à insectes géant

Vie des associations



Animation "Oiseaux" et "Biodiversité" avec l'association À dos de Libellules

Projet "Un air de biodiversité" à Ballon en partenariat avec la mairie

En hiver, focus sur les oiseaux : l'association a proposé des sorties pour observer et mieux connaître les passereaux des jardins (Grand public et Accueil de Loisir), suite à cela des nichoirs ont été installés sur des façades communales et privées de Ballon. Un affichage présente l'intérêt de ces nichoirs, ainsi qu'un plan des rues pour retrouver et espionner les nichées !

Au printemps, programme végétal suite à des enquêtes menées par les adhérents sur les trottoirs de leurs communes (Ballon, Ciré, Rochefort) et mises en forme dans une vidéo diffusée lors du Salon du Livre Jeunesse :

Samedi 7 mai

Inventaire participatif des plantes sauvages des trottoirs de la commune avec les adhérents et habitants intéressés.

Samedi 11 juin

Un atelier pour imprimer des feuilles de plantes sur du tissu et une soirée contes natures est prévue.

Ces animations sont financées par la mairie et sont gratuites.

En partenariat avec Connaître et Protéger la Nature, le club Nature est toujours en action, à Ballon chaque mercredi matin. Un week-end expédition vélo et bivouac se prépare avec les plus âgés...

Les adhérents se retrouvent à chaque saison pour partager des moments conviviaux et choisir des actions à mener, événements à organiser. Ils sont aussi présents, pour ceux qui le peuvent, lors de chantiers sur le terrain communal prêté au club nature.



Pour tout renseignement :
adosdelibellule@hotmail.com

Le Salon du livre jeunesse a eu lieu samedi 19 mars 2022

Le 19 mars dernier, s'est tenue la 6^e édition du salon du livre jeunesse de Ballon. Après deux années consécutives d'annulations dues au contexte sanitaire que nous connaissons tous, le comité des fêtes de Ballon est ravi d'avoir pu offrir cette belle journée aux amateurs d'albums jeunesse et de contes.

De nombreux enfants et leur famille, de Ballon et des environs, se sont retrouvés autour de la littérature jeunesse. Ils ont pu rencontrer, faire dédicacer des albums et suivre des ateliers avec des auteurs illustrateurs (Anouck Boisrobert

et Franck Bascou) le jour du salon du livre mais aussi lors d'une intervention scolaire à l'école du Marais. Une belle journée sous le signe de la convivialité, des rencontres et du partage.

Les bénévoles du comité des fêtes ont répondu présents à cet événement, et vous invitent à les rejoindre pour participer à l'organisation de la 7^e édition. À très bientôt !



Le comité des fêtes de Ballon



À noter dans vos agendas, le Comité Des Fêtes organise ses traditionnels événements :

- **Troc de plantes**
Dimanche 8 mai 2022
Place de la mairie
- **Fête de la Zik**
Samedi 18 juin 2022
Maison des associations
Tiers Lieu Au Local
- **Fête du village**
Samedi 9 juillet 2022
(à la salle des fêtes)



Faire du stop avec Rezo Pouce, c'est quoi ?



Un système d'autostop gratuit, sécurisé et organisé sur de courte distance pour rassurer les utilisateurs et remettre au goût du jour cette pratique.

L'utilisateur s'inscrit gratuitement soit en mairie soit sur internet (rezopouce.fr), signe une charte d'engagement et reçoit le kit mobilité comprenant tous les éléments pour une bonne pratique de l'autostop.

Ensuite, il y a deux façons de se organiser, soit l'utilisateur se rend sur l'application et partage son trajet, soit il se rend directement sur un arrêt matérialisé.

La Communauté de Communes Aunis Sud et la commune de Ballon s'engagent dans le dispositif. Ainsi, trois arrêts vont être installés (un à la mairie, un à Grand Agère, un à la Fondelay) pour un démarrage en juin 2022 !

Retour sur 2021

Mariages

22/05/21 GENEAU Ludovic et PERSYN Françoise

25/09/21 BARON Yann et GEOFFROY Aude

Décès

30/03/21 Madame SODORE Pierrette épouse ROUHAULT

02/04/21 Monsieur LE PAPE Yves

04/10/21 Monsieur GREGORUTTI Jean

11/10/21 Monsieur VOLPINI André

21/11/21 Madame VAUX Francine épouse LATREUILLE

31/12/21 Madame DURRIEU Christine épouse CANTE

Naissances

07/03/21 ORIEUX Maëna

16/03/21 BRULE Margot

05/05/21 ARSLAN Andréa

16/07/21 BOISSEAU Gabin

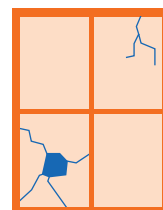
18/11/21 CAILLAUD Hugo

15/12/21 MATHÉ AVOINE Jade

31/12/21 GUILLET Zoélie

05/02/22 PERRON Axel

Vandalisme, et si on en parlait ?



On pourrait croire notre commune de Ballon préservée des actes de vandalisme.

Malheureusement, les derniers mois ont vu augmenter, sans demi-mesure, le nombre d'atteintes volontaires aux biens publics commis sans motif légitime.

Ces manques de civisme pénalisent ainsi les habitants de la commune. La détérioration de nombreuses fenêtres de la salle des fêtes a rendu impossible l'utilisation de celle-ci, pour des raisons de sécurité d'accueil du public. Les événements privés envisagés se sont ainsi retrouvés annulés et le fonctionnement du tissu associatif ballonais altéré. **Cet acte impacte un coût non négligeable de 4 000 €.**

On peut également citer les containers à verre de la rue des Rampots ayant volontairement été mis à feu, ou bien encore la détérioration régulière de la protection en plexiglass de la boîte à livres de la place de la mairie, privant ainsi les habitants d'un accès gratuit à la lecture.

Il est important de noter que ces actes de malveillance sont passibles de sanctions et les auteurs encourent ainsi différentes peines.

Aussi, nous vous invitons à garder l'œil et à ne pas hésiter à faire remonter l'information aux services de la gendarmerie à l'écoute de la situation particulière de notre commune, en espérant retrouver un bien vivre ensemble, dans la sérénité.

L'Heure Civique à Ballon !



Sur la plateforme dédiée, les Charentais-Maritimes peuvent désormais proposer leurs services, que ce soit pour participer à une action collective (ramasser des déchets sur la plage) ou pour apporter une aide directe à un tiers, près de chez soi : faire des courses pour une personne âgée, accompagner un malade chez le médecin, faire la lecture, assurer de l'aide aux devoirs, etc. À chacun de choisir la manière dont il souhaite se mettre à disposition d'autrui.

Pour tout renseignement :
lheurecivique.fr

mairie-ballon.fr